

Démocratie renouvelée : aux actes citoyens !

« Le citoyen dans les politiques
publiques et la vie de la cité »



Contribution du Conseil de Développement

Auto-saisine 2013-2014

- Présentée en plénière du Conseil de
Développement le 20-11-2014

- Présentée en Conseil Communautaire
le 4-12-2014

Le Conseil de Développement du GrandAngoulême

«Les citoyens qui se nomment des représentants, renoncent et doivent renoncer à faire eux mêmes la loi. Ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus un état représentatif, ce serait un état démocratique ».

Emmanuel Joseph SIEYES, homme d'église et d'état
Elu Député en 1789 député au Tiers Etat, un des fondateurs du système représentatif

«Le peuple ne peut avoir de représentants parce qu'il est impossible de s'assurer qu'ils ne substitueront point leurs volontés aux siennes et qu'ils ne forceront pas les particuliers d'obéir en son nom à des ordres qu'il n'a ni donnés ni voulu donner ».

Jean-Jacques ROUSSEAU

SOMMAIRE

- **Préambule**

- **Calendrier et méthodologie**

- **En introduction, des exemples «vécus»**

- **Des enjeux aux propositions d'actions**

- **Conclusion**

- **Annexes**
 - **Fiche d'évaluation de la contribution**
 - **Liste des membres du groupe – projet**

1) PREAMBULE

1- Avant propos - Extrait de l'enquête de mai 2014 de la Commission Nationale du Débat Public (C.N.D.P).« Le citoyen et la décision publique » - Eléments de synthèse de l'enquête TNS / SOFRES pour la CNDP.

54% : la démocratie fonctionne mal

72% : pensent que les décisions sont déjà prises avant d'engager les débats publics

66% : souhaitent qu'on leur demande directement leur avis avant de prendre des décisions

59% : veulent être sûrs que donner leur avis servira à quelque chose

63% : pensent qu'ils doivent avoir les informations nécessaires pour se faire une opinion

96% : pensent qu'il faut mieux former les décideurs publics à l'écoute et au dialogue avec les citoyens

95% : ont une expérience positive de la participation citoyenne quand ils l'ont expérimentée

2 – Pour une démocratie renouvelée

Les constats sont largement partagés quant au désenchantement démocratique que connaît notre pays aujourd'hui.

Il se traduit par :

- une participation électorale en baisse constante,
 - une remise en cause de la légitimité des élus au suffrage universel,
 - une perte de confiance à l'égard des institutions,
 - une exacerbation du repli national et identitaire,
- Conséquences qui sapent les fondements de notre système démocratique

Le Conseil de Développement a décidé de se saisir en décembre 2013 de cette crise majeure de société en proposant de mener une réflexion, à l'échelle du Grand Angoulême, sur les questions et les enjeux liés à la place et au pouvoir du citoyen dans l'action publique et la vie de la cité.

Aujourd'hui nos institutions politiques ne sont plus les seuls lieux où « se fabrique » le politique, où s'imagine l'avenir, en raison de l'intérêt grandissant des citoyens, de leur volonté de participer et des nouveaux modes de communication à l'échelle planétaire.

Il est nécessaire de construire de nouvelles articulations entre la démocratie électorale et la démocratie citoyenne. Pour cela il faut reconnaître aux citoyens leur capacité à délibérer avec d'autres, en faisant appel à leur compétence, leur expertise d'usage au service du bien commun.

Tel est le sens de cette auto-saisine portée par le groupe projet.

2) CALENDRIER ET METHODOLOGIE

▪ **Calendrier :**

- **Temps I** : Conception de la démarche et méthodologie / novembre à décembre 2013
- **Temps II** : Auditions : décembre 2013 / février 2014
 - Membres des instances de démocratie participative / techniciens des communes / Élus et grands témoins : 49 personnes auditionnées
- **Temps III** : Ateliers participatifs du 18 janvier 2014 : 52 personnes présentes
- **Temps IV** : Travail sur les constats à partir de grilles AFOM (Atouts / Forces/ Opportunités / Menaces) / Mars -Avril 2014
- **Temps V** : Travail en groupe- projet sur les enjeux et les préconisations / mai 2014
- **Temps VI** : travail en groupe –projet / élaboration des scénarios et des fiches-
-actions / juin à septembre 2014
- **Temps VII** : Présentation de la contribution en plénière du Conseil de Développement et auprès des personnes auditionnées – 20 novembre 2014
- **Temps VIII** : Présentation de la contribution en Conseil Communautaire le 4 décembre 2014.

▪ **Méthodologie :**

Le groupe – projet a souhaité dans un premier temps entendre des acteurs du territoire; élus, techniciens des communes, citoyen-ne-s engagés dans des instances de démocratie participative (49 personnes ont été auditionnées). Le fruit de cette écoute a permis d'élaborer les constats et de pré-définir les enjeux et les objectifs principaux.

Dans un second temps, des ateliers participatifs ont réuni 52 personnes permettant de dégager collectivement des pistes d'actions.

3) EN INTRODUCTION, DES EXEMPLES «VECUS»

En introduction du travail réalisé par le Conseil de Développement, nous vous proposons 4 scénarios «vécus» de démocratie de proximité :

- **Scénario 1 : Une concertation ... très encadrée**
- **Scénario 2 : Un projet citoyen découragé**
- **Scénario 3 : Ça avance, mais des freins subsistent**
- **Scénario 4 : Apprendre à négocier, sinon c'est le clash !**

Scénario 1 – Une concertation ... très encadrée

Le Maire : S'il vous plaît, Mesdames, Messieurs, notre réunion de concertation sur l'aménagement des espaces verts de notre ville va commencer. Avant tout chose, je vous signale qu'un dossier d'enquête sur le fleurissement de la ville a été réalisé, et mis en ligne. Il est consultable par tous les habitants. Combien de personnes l'ont consulté Monsieur le secrétaire général ?

Le secrétaire général : Euh... 12 personnes monsieur le Maire.

Le Maire : (s'adressant aux habitants) Je vois que c'est un sujet qui passionne les foules ! Vous êtes combien aujourd'hui ? 12 aussi...

Le porte-parole du groupe : Monsieur le Maire, le dossier dont vous parlez fait plus de 200 pages et on peut seulement le trouver au service des espaces verts, ouvert entre 17h et 19h.

Le technicien énumère les différentes procédures techniques, les choix stratégiques, les délais, les coûts concernant ce projet. Une demi-heure plus tard.

Le porte parole du groupe : Monsieur le Maire, nous ne sommes pas venus pour écouter les détails des procédures techniques, mais pour discuter des idées que nous avons exprimées dans notre dossier ; idées d'ailleurs partagées par un grand nombre de nos concitoyens.

Le Maire : C'est vrai. (s'adressant au technicien) Merci pour ces précisions Monsieur le technicien. Maintenant, écoutons l'avis des habitants.

Habitant 1 : Après discussion avec une trentaine d'habitants, nous avons pensé installer des petites « orangeries », des bacs à fleurs mobiles sur la place de la poste et autour des écoles. Nous aimerions également parler avec vous de la plantation d'arbres et de leur espèce le long du grand boulevard qui longe la gare et près...

Le Maire : Je pense que nous ne réalisez pas les problèmes de stationnement, de circulation que ça va entraîner. Sans compter le coût. Restons réalistes, s'il vous plait ! Je suis désolé, mais votre projet ne fait pas partie de nos priorités.

Habitant 2 : Excusez-moi, mais l'objet de la réunion de ce soir c'est bien l'aménagement des espaces verts, non ?

Le Maire : Certes, mais je pense que vous ne vous rendez pas compte de la complexité du dossier.

Le porte parole du groupe : Mais nous sommes là pour en parler. Vous n'imaginez pas l'importance pour les habitants de réaménager les lieux publics pour qu'ils s'y sentent bien, qu'ils aient envie de s'y retrouver.

Le Maire : Mais votre projet est beaucoup trop ambitieux et nous n'avons pas les moyens de le réaliser. On en reste là pour ce soir.

La salle de réunion se vide.

Habitant 1 : On a encore perdu une soirée !...

Habitant 2 : Faut pas désespérer. Faut qu'on se bouge !

Habitant 1 : Oui, mais comment ?

Scénario 2 – Un projet citoyen découragé

Un groupe d'habitants d'un quartier d'habitat social, constatant que des espaces verts sont disponibles et peu entretenus, souhaitent créer un jardin collectif. Ils ont pris rendez-vous avec le Maire.

Habitants 1 et 2 : Bonjour Monsieur le Maire.

Le Maire : Bonjour Madame, bonjour Monsieur.

Habitant 1 : On a remarqué, peut-être que vous aussi, que les espaces verts dans notre quartier ne sont pas bien entretenus. Alors on s'est dit que ce serait une bonne idée de faire un jardin collectif à la place.

Habitant 2 : Voilà pourquoi on vient vous voir.

Le Maire : En effet, c'est une bonne idée. Le problème, c'est que votre projet n'entre pas dans le programme municipal. Mais, je vous écoute. Comment envisagez-vous ce projet ?

Habitant 1 : Eh bien, justement on ne sait pas trop. On aurait besoin d'aide.

Le Maire : Ecoutez, avant de poursuivre votre démarche, je vous conseille de prendre contact avec le Centre Social du quartier.

Habitant 2 : Justement, on a déjà rencontré l'animatrice du secteur familles du Centre Social. Elle nous a dit que ça ne rentrait pas dans le projet de l'association.

Le Maire : Vous vous êtes renseignés sur des projets similaires qui ont été menés dans d'autres communes de l'agglomération ?

Habitant 1 : Non. On pensait que vous nous aideriez à...

Le Maire : Je regrette, mais je ne peux pas faire les choses à votre place.

Habitant 1 : Oui, mais ce jardin collectif c'est vraiment important pour nous. Ça permettra aux habitants du quartier de se rencontrer, de discuter.

Le Maire : Oui, je comprends bien, mais comprenez aussi que tant que votre projet ne sera pas plus abouti, ça ne pourra pas avancer.

Habitant 2 : Et avec l'aide de vos techniciens, on pourrait y arriver, non ?

Le Maire : Malheureusement, ils ont d'autres priorités en ce moment. Revenez-me voir quand vous aurez un peu plus avancé. Là, je ne peux rien faire. Je regrette.

Après quelques mois d'hésitation, les habitants décident d'abandonner ce projet.

Scénario 3 – Ça avance mais des freins subsistent

Lundi matin. Réunion de coordination élus /services avec le Maire de la Commune

Le Maire : Mesdames, Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs les responsables de service, je souhaite lancer une large concertation auprès des citoyens pour réfléchir sur l'évolution des espaces verts de la commune à l'échelle du mandat et je vous remercie de me faire des propositions en ce sens.

Un Adjoint : Pourquoi lancer une concertation ? On pourrait saisir les Comités de quartiers et leur demander de choisir entre plusieurs types d'arbres et de plantes. Les habitants seront contents d'avoir pu choisir !

Le Maire : Non, je souhaite que cette démarche s'inscrive dans une démarche du type « Agenda 21 » et qu'elle soit relayée par l'Agglomération. Je vous rappelle que le service « espaces verts » est mutualisé. Et n'oubliez pas que les enjeux écologiques et financiers doivent pouvoir être partagés et compris par tous. Je souhaite également que vos propositions soient claires sur les temps d'informations préalables, le pourquoi de la concertation, les projets soumis au choix des habitants, le retour des décisions des élus vers les habitants et l'évaluation du projet durant le mandat.

Un responsable de service : (doucement à son voisin) Encore une usine à gaz ... On est déjà « surbooké »...

Le Maire : Monsieur l'Adjoint chargé de la démocratie participative, Monsieur le DGS, je vous demande de vous rapprocher de l'Agglomération et de me faire des propositions pour la semaine prochaine. J'ai une réunion de bureau à l'Agglomération jeudi, j'en parlerai au Président et à mes collègues élus.

Jeudi 18h00. Réunion de bureau à l'Agglomération.

Le Président de l'Agglomération : Monsieur le Maire de X, tu souhaitais intervenir, je te laisse la parole.

Le Maire de X présente son projet. Plusieurs maires sont intéressés, notamment ceux qui ont des outils de démocratie participative sur leur territoire. Des élus souhaitent que ces structures « de proximité » puissent réfléchir également sur les enjeux de l'agglomération et faire des propositions.

Le Président de l'Agglomération : Je propose que la Commune de X travaille avec le « laboratoire » des initiatives locales créé par l'Agglomération. Vous pourrez échanger sur les pratiques de concertation mises en place par les communes et les initiatives locales.

Lundi suivant. Réunion de coordination élus/services avec le Maire de la Commune.

Comme chaque lundi, le Maire, les élus et les services font le point sur les projets émergents qui doivent être portés à la connaissance des citoyens et la manière de les associer à ces projets.

Le Maire : J'aimerais faire le point avec le groupe-projet -élus et techniciens- sur la concertation à engager concernant le dossier espaces verts. D'abord, comment pensez-vous en informer les citoyens ? Ensuite, comment pensez-vous les y associer ?

Membre 1 du groupe projet : Nous avons pensé à une démarche en quatre temps. Premièrement, associer les instances de démocratie participative de la commune pour leur proposer une réflexion et des méthodes de travail à affiner avec eux, bien sûr. Deuxièmement, informer et former les habitants sur cette thématique en tenant compte des points de vue communaux et intercommunaux.

Membre 2 du groupe projet : Troisièmement, faire se rencontrer, via le labo des initiatives de l'Agglo, les personnes ayant déjà réfléchi à ces questions. Et enfin, organiser des forums ouverts pour être clair avec les habitants, voir ce qu'on attend d'eux et les informer sur la prise en compte de leurs propositions.

Le Maire : Je vous remercie pour toutes ces propositions. Bien, je vous propose de rencontrer les instances de démocratie participative. Ainsi nous pourrions co-construire ce projet avec elles.

Scénario 4 – Apprendre à négocier sinon c'est le clash !

Le Maire : Mesdames, Messieurs, je suis désolé mais je n'ai qu'une demi-heure à vous consacrer.

Le porte parole du groupe : Monsieur le Maire, nous aussi nous sommes désolés. Le problème que nous voulions aborder avec vous ce soir demande déjà un exposé d'une demi-heure. Alors, ça va être difficile d'en débattre ensuite ?

Le Maire : Nous allons voir ça. Commençons si vous le voulez bien.

Le porte parole du groupe : Comme nous l'avons exposé dans notre courrier, on aimerait bien sortir un peu des espaces publics traditionnels et de la grisaille de notre ville. On pensait que des arbres florifères apporteraient un peu de couleurs dans nos quartiers et...

Le Maire : Si vous voulez parler de parterres de fleurs, vous savez comme moi que nous avons l'intention d'économiser l'eau. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on les a supprimés. Bien sûr, on a gardé ceux autour de l'Hôtel de Ville et de la Poste.

Habitant 1 : Bien sûr. Monsieur le Maire, on ne vous parle pas de parterres mais d'arbres florifères.

Le Maire : Des arbres, des arbres ! Notre ville n'en manque pas, même que certains habitants trouvent que ça fait trop d'ombre au printemps et qu'on ramasse les feuilles trop tard en automne. Et vous, vous voulez en rajouter !

Le porte parole du groupe : Est-ce qu'on pourrait se mettre d'accord sur un point : notre ville est triste, elle manque de couleurs, d'espaces verts.

Le Maire : Mais les habitants s'en moquent des couleurs. Ce qui leur importe c'est de voir les pelouses tondues régulièrement.

Habitant 2 : Ecoutez, Monsieur le Maire, nous représentons tous les secteurs de la ville et croyez-nous, les pelouses bien tondues ne sont pas nos priorités. Les gens se plaignent du manque d'espaces verts aménagés avec des couleurs.

Le Maire : ça commence à m'énerver ! C'est quand même nous, qui sommes les élus, non ? On a toujours promis qu'on veillerait en priorité à la propreté de la ville, mais de là à mettre des couleurs aux quatre coins des rues !

Le porte parole du groupe : Monsieur le Maire, on a toujours l'impression d'avoir des idées farfelues avec vous...

Le Maire : Oui, c'est complètement farfelu. Déjà qu'on a des difficultés à boucler notre budget !

Le porte parole du groupe : A ce stade, Monsieur le Maire, il est impossible de continuer notre discussion. Nous allons nous retirer. A chacun de prendre ses responsabilités. De notre côté, on va informer les habitants de votre refus concernant notre dossier.

Le Maire : Du chantage, maintenant !

Habitant 2 : Monsieur le Maire, vous imaginez que vous êtes le seul détenteur du pouvoir grâce aux urnes. Les temps ont changé, vous savez. On ne se contente plus d'être informés, écoutés ou associés. On veut être entendus. On veut faire des propositions et que ces propositions soient débattues puis, négociées avec les élus.

Le Maire : C'est le pouvoir que vous voulez ?

Habitant 2 : Pas du tout. On veut tout simplement œuvrer pour le bien commun en passant par le débat et une réelle concertation.

Le Maire : Eh bien le débat est clos pour ce soir !

Suites probables de l'histoire...

Suite 1 : Le Maire a oublié que cette rencontre a eu lieu

Suite 2 : Le Maire s'est rappelé quelques semaines après que cette rencontre avait eu lieu et il a repris contact avec le porte parole du groupe

Suite 3 : Le Maire a organisé une réunion publique sur le thème « Pour une ville plus gaie, les propositions de la municipalité »

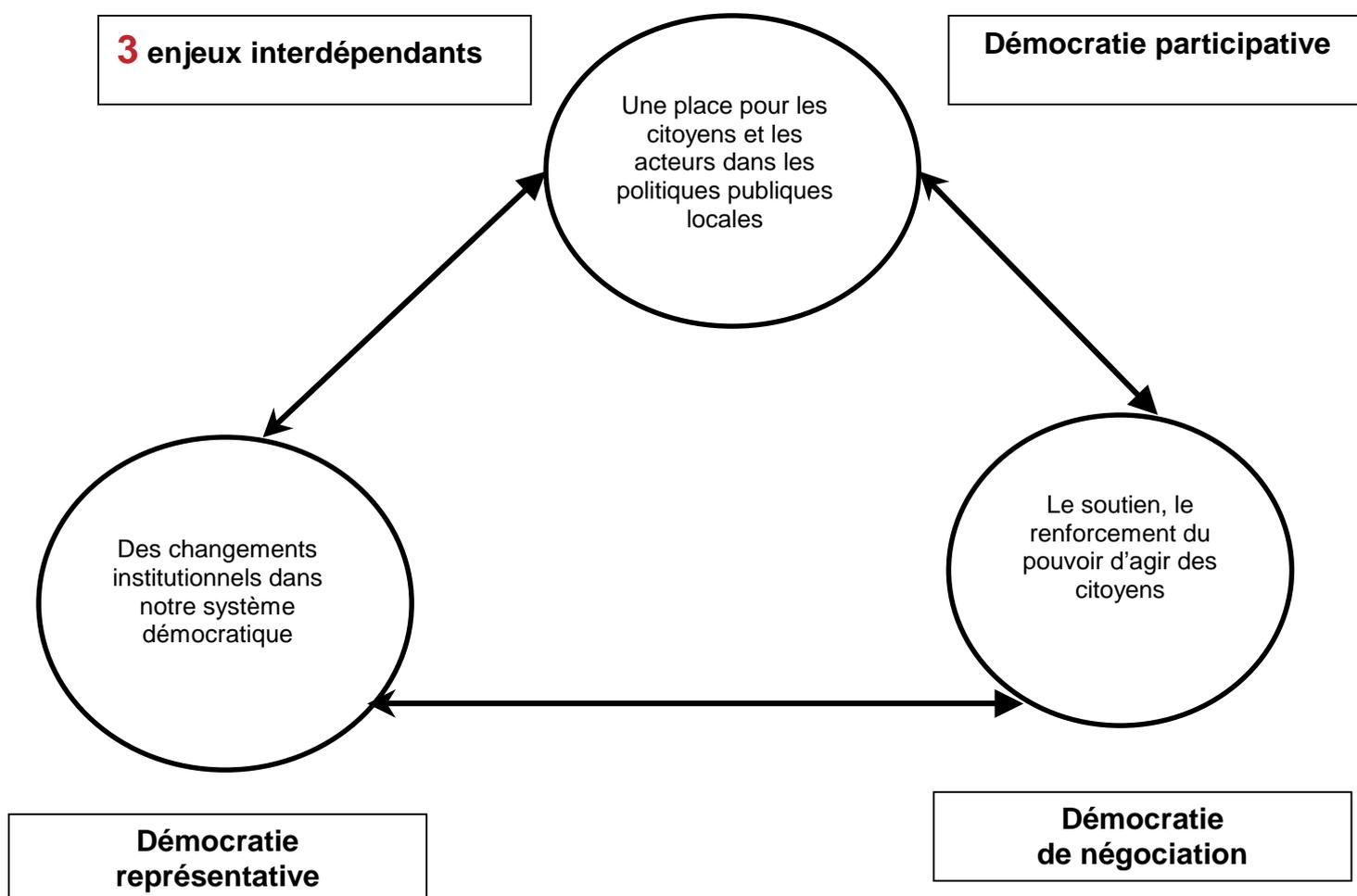
4) DES ENJEUX AUX PROPOSITIONS D' ACTIONS

Le groupe – projet, après avoir écouté une centaine de personnes, a souhaité élaborer un tableau mettant en lien à partir des constats, les principaux enjeux et les objectifs à réaliser.

Il a souhaité également élaborer des propositions concrètes d'actions.

En introduction à ce tableau, il convient de rappeler que les trois enjeux identifiés sont inter-dépendants.

Ils s'inscrivent dans les trois dimensions de la démocratie : représentative, participative et d'interpellation. Ils doivent être travaillés en parallèle, c'est une des conditions de la réussite de la démocratie renouvelée.



LES CONSTATS

L'action politique et le territoire

Leviers :

- L'analyse, l'observation des initiatives de démocratie participative existantes sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération

Freins :

- Crise de la représentation et de l'offre politique
- L'illisibilité des niveaux de compétences territoriales et des décisions politiques

La place des acteurs

Leviers :

- L'importance du maillage associatif et la place de l'éducation populaire
- L'expression du désir de participation et l'émergence de nouvelles pratiques citoyennes
- Les effets démultiplicateurs des outils de démocratie participative
- L'observation des pratiques de démocratie participative mises en œuvre ou à venir sur le territoire de l'Agglomération
- Une rénovation du service public pour l'écoute et la participation citoyenne

Freins :

- Une citoyenneté passive
- Le manque de formation et d'information du citoyen
- L'absence de culture partagée entre les élus, l'administration et les citoyens
- L'usage restreint et contrôlé de la démocratie participative.

L'exercice de la démocratie

Leviers :

- Les effets induits de la démocratie participative sur la culture et le fonctionnement des institutions
- L'accompagnement à l'exercice de la démocratie la réflexion théorique, la formation, les échanges d'expériences
- Expériences avec des outils de médiations artistique et culturelle dans l'accompagnement de la parole citoyenne
- L'éducation populaire au service de l'éducation à la citoyenneté
- Le rôle des associations

Freins :

- Les freins multiples : réglementaires, culturels, mobilisation citoyenne insuffisante
- La « professionnalisation » de la vie politique, le cumul des mandats et la non représentativité de toutes les catégories socio-professionnelles
- La bipolarisation de la vie politique
- L'absence de pluralisme au sein des instances politiques
- La difficulté des élus à prendre en compte les citoyens dans les processus de décisions
- Le peu de place pour l'exercice d'une démocratie ascendante
- Le temps et l'accompagnement nécessaires donnés à l'exercice de la démocratie participative

DES ENJEUX AUX OBJECTIFS

La réalisation de changements institutionnels majeurs dans notre système démocratique

- Définir un statut de l'élu
- Poursuivre une décentralisation laissant une place aux citoyens
- Donner une place aux citoyens et aux acteurs dans la réflexion, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques
- Instaurer dans chaque échelon territorial une « chambre » de la société civile

Une nouvelle place pour les citoyens et les acteurs dans les politiques publiques locales

- Définir les rôles, places, missions de la participation citoyenne dans les politiques publiques
- Développer des outils de démocratie participative / communes + Intercommunalité
- Créer des espaces permanents de réflexions, de débats et de négociation entre élus, acteurs et citoyens

Le soutien et le renforcement du pouvoir d'agir des citoyens

- Évaluer et faire évoluer les outils démocratiques
- Favoriser l'émergence de nouvelles pratiques

DES PROPOSITIONS DE FICHES – ACTIONS

- La mise en œuvre des objectifs proposés dans cette thématique sont du ressort du législatif et du changement constitutionnel

- Élaborer une Charte de la participation citoyenne
- Créer un observatoire laboratoire des pratiques démocratiques
- Impulser une démarche participative

- Fonder une université d'éducation populaire
- Inventer des lieux de citoyenneté
- Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté
- Favoriser la prise de parole des citoyens

PROPOSITIONS DE 7 FICHES – ACTIONS

Le groupe – projet a choisi 7 actions très concrètes à partir des objectifs identifiés et propose une fiche de présentation détaillée pour chacune d’entre elles:

- Élaborer une Charte de la participation citoyenne
- Créer un observatoire – laboratoire des pratiques démocratiques
- Impulser une démarche participative
- Fonder une université de l’éducation populaire
- Inventer des lieux de citoyenneté
- Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté
- Favoriser la prise de parole des citoyens

Action n°1 :

Élaborer une charte de la participation citoyenne

Enjeu	<ul style="list-style-type: none">▪ Une nouvelle place pour les citoyens et les acteurs socio-économiques dans les politiques publiques locales
Sens de la démarche et Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Rappeler les principes fondateurs : lutte contre les discriminations, enjeux de société, rénovation de la démocratie locale, développement durable....▪ Impulser une démarche de participation citoyenne au niveau communal et intercommunal▪ Définir dans une charte les modalités de coopération entre les élus, les habitants et les acteurs du territoire
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none">▪ Préciser les engagements de chacun (habitants – élus – techniciens)▪ Elaborer des « outils » et définir des lieux▪ Associer les instances existantes (conseils d'administration, commissions ...)▪ Clarifier les méthodes de participation▪ Développer la communication et l'information
Initiateur	<ul style="list-style-type: none">▪ Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême
Pilotage	<ul style="list-style-type: none">▪ Création d'un comité de pilotage : Agglomération et Communes (élus et techniciens), Conseil De Développement, habitants, acteurs ...
Opérateur	<ul style="list-style-type: none">▪ Communauté d'Agglomération et communes
Mise œuvre (actions et moyens)	<ul style="list-style-type: none">▪ Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême▪ Poser les règles organisant le rôle et les principes de coopération entre les habitant(e)s, les élu-e-s et les professionnel-le-s▪ Préciser les engagements de chacun en matière de concertation▪ Impulser et organiser les instances et l'organisation de la concertation sur le territoire intercommunal▪ Rénover le service public pour l'écoute et la participation citoyenne
Conditions de la réussite	<ul style="list-style-type: none">▪ Volonté politique affirmée▪ Associer élus, techniciens et instances de démocratie participative▪ Suivi et évaluation de la charte par le comité de pilotage

Action n°2

Créer un observatoire – laboratoire des pratiques démocratiques

Enjeu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une nouvelle place pour les citoyens et les acteurs dans les politiques publiques locales ▪ Développer des outils de démocratie participative à l'échelle de l'Agglomération
Sens de la démarche et Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire connaître les pratiques de démocratie participative à l'échelle de l'agglomération et les valoriser ▪ Favoriser la rencontre entre les citoyens et les élus ▪ Participer à la création d'une identité de territoire
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recenser et analyser les pratiques locales sur l'ensemble de l'agglomération : <ul style="list-style-type: none"> - les instances de démocratie participative créées sur l'ensemble des Communes - les initiatives citoyennes - les procédures de concertation des habitants dans les projets de développement mises en œuvre par les élus ▪ Mettre en valeur et diffuser les « bonnes pratiques » du local, du national, de l'international ▪ Favoriser les échanges entre les citoyens et les élus : <ul style="list-style-type: none"> - sur les pratiques et leurs évaluations respectives - par l'organisation de débats ▪ Nourrir la réflexion par des apports théoriques : appel à des sociologues, politologues, articles de presse, évolution du cadre législatif et institutionnel ...
Initiateur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Constitution d'un comité de pilotage composé de membres de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême, des Communes de l'Agglomération, des représentants de structures de démocratie participative et du Conseil de Développement
Opérateur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême en relation avec le Conseil de Développement
Mise en œuvre (actions et moyens)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un comité de pilotage ▪ Mettre à disposition des moyens humains logistiques et financiers par l'Agglomération et les communes ▪ Collecter, échanger et construire une analyse partagée ▪ Faire savoir, faire progresser la connaissance ▪ Renforcer l'intervention des citoyens ▪ Améliorer l'efficacité de la gestion publique ▪ Explorer de nouveaux domaines et formes de démocratie participative
Conditions de la réussite	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation des communes, de l'Agglomération et des acteurs de la démocratie participative ▪ Développement des initiatives ▪ Évaluation du projet en continu en définissant des critères de suivi

Action n°3

Impulser une démarche participative

Enjeu	<ul style="list-style-type: none">▪ Une nouvelle place pour les citoyens et les acteurs dans les politiques publiques locales
Sens de la démarche et Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Que tous les acteurs du territoire (institutions, élus, associations....) créent les conditions d'un débat aboutissant à un projet partagé▪ Développer une culture commune du « travailler ensemble ».
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none">▪ S'assurer de la participation des citoyens de l'émergence du besoin jusqu'à la réception du projet porté par les habitants ou les élus▪ Mettre en place une évaluation partagée▪ Élaborer le cadre de la participation: instaurer un comité de pilotage et éventuellement désigner un « garant » de l'écoute et de la prise en considération des différentes propositions et les modalités de l'évaluation.▪ Établir un plan d'action : définir les grandes dates de la démarche participative, préciser les phases, les modalités de mise en œuvre, les outils de concertation, la fréquence des rencontres.....
Initiateur	<ul style="list-style-type: none">▪ Collectivités territoriales, associations
Pilotage	<ul style="list-style-type: none">▪ Collectivités territoriales, associations
Opérateur	<ul style="list-style-type: none">▪ Techniciens des collectivités, présidents d'association, directeurs d'établissements
Mise œuvre (actions et moyens)	<ul style="list-style-type: none">▪ L'opérateur définit les moyens et les négocie▪ En collaboration avec le comité de pilotage :<ul style="list-style-type: none">- Créer une équipe technique chargée des études et de leur organisation logistique- Travailler avec un groupe projet représentant de tous les acteurs et financeurs concernés ou impactés indirectement par le projet.
Conditions de la réussite	<ul style="list-style-type: none">▪ Distinguer projet et processus▪ Accepter la durée qu'implique ce type de démarche et gérer ce temps en relation avec les citoyens▪ Accorder une attention particulière à la communication (interne et externe)▪ Créer un contexte général qui favorise, soutient et diffuse l'information nécessaire à la construction de la culture citoyenne▪ Formation et information auprès des élus et des services des acteurs et des habitants sur les « savoir faire » à développer pour une concertation publique réussie.

Action n°4

Fonder une université de l'éducation populaire

Enjeu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le soutien et le renforcement du pouvoir d'agir des citoyens
Sens de la démarche et Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre au citoyen de comprendre, de participer à la vie de la cité et de se forger une opinion ▪ Créer une dynamique citoyenne de formation et d'information partagée par tous ▪ Redonner du sens politique au suffrage universel
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser la formation : <ul style="list-style-type: none"> - sur les questions de l'organisation politique, des politiques publiques, de la vie quotidienne... - pour favoriser l'énonciation et la prise de parole ▪ Organiser des débats pour alimenter la réflexion critique ▪ Favoriser les rencontres entre citoyens à partir d'expériences pour se connaître, se reconnaître, et évaluer ▪ Donner l'information, la rendre accessible ▪ Encourager l'implication de chacun des acteurs du territoire
Initiateur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un groupement d'acteurs
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Par exemple : une association cogérée avec des représentants : <ul style="list-style-type: none"> - des fédérations d'éducation populaire - d'associations locales - de citoyens - de l'Université - de la communauté d'Agglomération - du Conseil de Développement ...
Opérateur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'association
Mise en œuvre (actions et moyens)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un groupement d'acteurs susceptible de créer l'association ▪ Financements : Agglomération du Grand Angoulême, Région Poitou-Charentes, État, Fondations..... ▪ Partir des pratiques et des savoirs des citoyens pour faire émerger la connaissance afin de : <ul style="list-style-type: none"> - comprendre la complexité de l'environnement politique et les problèmes de vie quotidienne - participer à la résolution des problèmes - proposer des projets concernant le vivre ensemble ▪ Encourager l'expérimentation pour favoriser la capacité de faire ensemble et le développement personnel
Conditions de la réussite	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mixité sociale ▪ Mobilisation des associations et des acteurs socio-économiques ainsi que leurs réseaux ▪ Évaluation en continu en définissant des critères de suivi

Action n°5

Inventer des lieux de citoyenneté

Enjeu	<ul style="list-style-type: none">▪ Le soutien et le renforcement du pouvoir d'agir des citoyens▪ Faire émerger une citoyenneté d'agglomération
Sens de la démarche et Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Créer, identifier, rendre visible et faire vivre un «lieu» citoyen, d'information et de débat autour des projets et des enjeux du territoire▪ Donner une identité et une lisibilité à l'agglomération▪ Impulser une culture commune de débat
Initiateur	<ul style="list-style-type: none">▪ Communauté d'Agglomération/Conseil de développement du Grand Angoulême
Pilotage	<ul style="list-style-type: none">▪ Comité de pilotage (voir charte)
Opérateur	<ul style="list-style-type: none">▪ Comité de pilotage (voir charte)
Mise œuvre (actions et moyens)	<ul style="list-style-type: none">▪ Identifier et aménager «des lieux» au sein de l'Agglomération (numérique, physique...)▪ Assurer la gestion de l'opération▪ Concevoir des outils expérimentaux : séances de questions-réponses, enregistrements et diffusions des débats et des commissions, etc...
Conditions de la réussite	<ul style="list-style-type: none">▪ Volonté politique▪ Implication de tous les acteurs, élus, techniciens, citoyens

Action n°6

Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté

Enjeu	<ul style="list-style-type: none">▪ Le soutien et le renforcement du pouvoir d’agir des citoyens
Sens de la démarche et Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Promouvoir la citoyenneté auprès des jeunes▪ Relancer et valoriser l’éducation populaire sur le territoire▪ Faire venir des jeunes dans les instances de démocratie locale▪ Informer, former pour faire comprendre les mécanismes démocratiques▪ Encourager à l’engagement dans la vie citoyenne
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none">▪ Plusieurs méthodes / et ou actions :▪ Parcours citoyen d’intégration dans des projets éducatifs, sociaux, européens ...▪ Ateliers de concertation▪ Création d’un «service civique» sur le territoire pour les jeunes de l’Agglo
Initiateur	<ul style="list-style-type: none">▪ Communauté d’Agglomération du GrandAngoulême
Pilotage	<ul style="list-style-type: none">▪ Le GrandAngoulême, les communes de l’Agglomération, la Région, l’Etat, l’Europe
Opérateur	<ul style="list-style-type: none">▪ Groupement d’acteurs autour de l’éducation citoyenne :Mission Locale, Centre d’Information Jeunesse, Comité Régional des Associations de Jeunesse et d’Education Populaire, Uni – cité, Centres Socio-culturel et sportif, TERRA –maison de l’Europe en Charente
Mise œuvre (actions et moyens)	<ul style="list-style-type: none">▪ Constituer un groupement d’acteurs volontaires autour de l’éducation citoyenne susceptible de mettre en œuvre ces projets▪ Financement : collectivités locales, Région Poitou-Charentes, Etat, Europe
Conditions de la réussite	<ul style="list-style-type: none">▪ Tous les jeunes de l’Agglomération devraient être concernés▪ Les jeunes doivent être associés dès la création du projet dans le respect de leurs modes opératoires▪ Évaluation du projet en continu en définissant des critères de suivi

Action n°7

Favoriser la prise de parole des citoyens

Enjeu	<ul style="list-style-type: none">▪ Le soutien et le renforcement du pouvoir d'agir des citoyens
Sens de la démarche Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Promouvoir la citoyenneté auprès des publics non habitués à la prise de parole▪ Relancer l'éducation populaire sur le territoire▪ Faire prendre conscience du rôle et du pouvoir des citoyens
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none">▪ Se servir de la médiation artistique pour comprendre les mécanismes démocratiques, savoir et oser prendre la parole, comprendre le jeu des acteurs▪ Proposer l'organisation d'un théâtre forum. Le Conseil de Développement a travaillé des scénarios mettant en scène des élus et des habitants pouvant servir de point de départ au théâtre forum
Initiateur	<ul style="list-style-type: none">▪ Conseil de Développement
Pilotage	<ul style="list-style-type: none">▪ Toutes associations ou collectivités ou institutions publiques ou privées
Opérateur	<ul style="list-style-type: none">▪ Compagnies théâtrales maîtrisant le théâtre forum
Mise œuvre (actions et moyens)	<ul style="list-style-type: none">▪ Associations et collectivités▪ financements: Commune-s- , Agglo , Etat, Région, Europe▪ Informer, former, comprendre les mécanismes démocratiques▪ Encourager à l'engagement sociétal
Conditions de la réussite	<ul style="list-style-type: none">▪ Associer les habitants dès le début du projet▪ Inscrire ce projet dans une démarche ou un projet de structure dans la durée▪ Évaluer l'action en définissant des critères de suivi

PROPOSITION DE MISE EN OEUVRE DE LA CONTRIBUTION :

LE GROUPE-PROJET PROPOSE LA MISE EN OEUVRE, LORS DES SIX PROCHAINES ANNEES, DES 7 ACTIONS PROPOSEES

2014

**Communauté
d'Agglomération +
Communes**

Nommer et identifier des responsables politiques et techniques chargés d'impulser la prise en compte de la participation citoyenne au GrandAngoulême

**Acteurs
CDD**

Présentation de la contribution du Conseil de Développement au Conseil Communautaire du 04/12/2014

2015

**Communauté
d'Agglomération +
Communes**

**Acteurs
CDD**

Créer un comité de pilotage (élus/techniciens / Communes / GrandAngoulême / Conseil de Développement) chargé de faire des propositions sur la feuille de route du CDD

Créer un observatoire local de rencontres et d'échanges sur les pratiques démocratiques (Communes / GrandAngoulême / Conseil de Développement / Acteurs ?)

Élaborer une charte de la participation citoyenne au GrandAngoulême déclinable au niveau des communes

Théâtre forum sur la prise de paroles des citoyens

Démarrer un lieu permanent d'information, de réflexion, de débats.

Réflexion sur la mise en œuvre d'une université d'éducation populaire et citoyenne.

Rendre les processus électoraux attractifs

2016/2017

**Communauté
d'Agglomération +
Communes**

**Acteurs
CDD**

Démarrage de l'université d'éducation populaire

Ouvrir une « maison de la citoyenneté », lieu permanent
d'information, de réflexion, de débats

Méthodes de travail / participation citoyenne

Partir des besoins des citoyens pour penser
une organisation des services publics sur le
territoire prenant en compte la participation
citoyenne

Décider d'un pourcentage citoyen (1% sur
les budgets des projets)

Créer un service civique territorial citoyen
pour les jeunes

2018/2020

**Communauté
d'Agglomération +
Communes**

**Acteurs
CDD**

Faire vivre ... et évaluer

5) CONCLUSION

Nous avons démarré nos travaux en décembre 2013, il y a juste un an.

Pendant cette année, beaucoup d'événements nationaux et locaux nous ont interrogés sur la place des citoyens et des acteurs dans notre fonctionnement démocratique.

Nous constatons aussi que les élus, les acteurs, les citoyens, chacun à leur rythme et à leur place bougent, mettent en place des actions et s'interrogent sur cette nouvelle place faite à l'autre qui bouscule dans les certitudes et les pouvoirs.

En l'espace de deux mandatures municipales nous observons une augmentation très sensible du nombre d'instances de démocratie participative.

Le Conseil de développement a souhaité, par cette auto-saisine, contribuer à la réflexion sur la place des citoyens dans les politiques publiques mais a souhaité également, de façon très concrète, proposer des pistes d'actions opérationnelles, «une boîte à outils» qui s'appuie sur le partenariat entre élus, acteurs, habitants, le croisement des savoir-faire et des expertises de chacun.

Ne nous trompons pas, il ne s'agit pas de prendre le pouvoir ou de décider à la place de ceux qui ont été élus démocratiquement, il s'agit d'oser faire autrement pour préserver et revitaliser notre système démocratique.

Nous sommes conscients du risque d'institutionnalisation des instances de démocratie participative, du travail « d'équilibrisme » de cette nouvelle forme de démocratie.

Elle ne peut se limiter à être l'espace de parole des initiés, citoyens avertis, responsables associatifs, représentants d'organismes. Elle doit veiller en permanence à permettre l'expression du plus grand nombre et des « sans voix », au plus près des lieux de la vie quotidienne des habitants. Pour ce faire, il est indispensable de rechercher toutes les articulations, les passerelles entre toutes les formes de démocratie citoyennes existantes ou à susciter, sur l'ensemble des territoires.

Mais nous savons aussi, que toutes les formes de démocratie doivent vivre sur un territoire, y compris une démocratie de négociation, d'interpellation qui s'élabore pas à pas et qui permet à l'initiative des habitants de trouver dans le collectif un engagement, des échanges de savoirs, une réelle force face aux institutions.

Il est impératif d'être à l'écoute et de considérer cette forme de démocratie « montante » au risque d'aggraver le désenchantement démocratique.

La révolution numérique ouvre de nouveaux espaces de dialogue et de participation citoyenne, pour toutes les formes de démocratie, qu'il faut savoir investir.

Mais pour que cette participation de tous soit possible il est nécessaire que tous aient les moyens d'information et de formation pour appréhender les sujets traités mais aussi mieux maîtriser la prise de parole : cela s'appelle l'éducation populaire et citoyenne. Pourquoi a-t-on abandonné cette ambition ?

Les membres du groupe-projet pensent que fonder une université de l'éducation populaire serait un beau projet qui pourrait être porté par les acteurs du territoire : échanges de savoirs, information, décryptage et compréhension de notre environnement.

Cette proposition est pour nous une priorité afin de permettre à chacun et à chacune de s'inscrire, se réinscrire dans une dynamique citoyenne de formation et d'information partagée par tous. Elle pourrait être une « marque de fabrique » du territoire du Grand Angoulême et participer à la construction de son identité.

6) ANNEXES

Annexe n°1 : Fiche d'évaluation de la contribution

Annexe n°2 : Liste des membres du groupe – projet

Vous pouvez également retrouver sur notre site Internet www.codevgrandangouleme.fr les document suivants :

- **Bilan des Ateliers participatifs du 18 Janvier 2014**
- **Analyse des constats**
- **La liste des personnes auditionnées**

ANNEXE N°1 : FICHE D'ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION

Le Conseil de Développement souhaite mettre en place un « droit de suite » sur ses travaux.

Pour se faire, il met en place cette fiche d'évaluation qui lui permettra, au cours de la durée du mandat, de suivre et d'évaluer la manière dont la Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, ses communes et ses acteurs se sont appropriés la contribution du Conseil

Modalités de suivi et d'évaluation de la contribution

1 ^{ère} étape : 2015 (n+1)	2 ^{ème} étape : 2017 (n+3)	2 ^{ème} étape : 2020 (n+6)
<p>Critères à suivre : Élus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en compte par les élus de la participation citoyenne (élus responsables, actions mises en œuvre ...) <p>Critères à suivre : Acteurs / habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> Contribution du Conseil de Développement 	<p>Critères à suivre : Élus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Comité de pilotage (élus / techniciens du GrandAngoulême + Conseil de Développement + Communes) sur la participation citoyenne Mise en place d'un observatoire local Charte de la participation citoyenne Lieu permanent d'informations, de débats <p>Critères à suivre : Acteurs / habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> Théâtre – forum / prise de parole des citoyens Réflexions engagées sur la mise en œuvre d'une Université d'éducation populaire et citoyenne 	<p>Critères à suivre : Élus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Repenser l'organisation des services publics 1 % citoyen sur les projets engagés par la collectivité Service civique citoyen pour les jeunes Méthodes de travail partagées sur la participation citoyen Maison de la citoyenneté <p>Critères à suivre : Acteurs / habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> Démarrage de l'université d'éducation populaire.

ANNEXE N°2 : LISTE DES MEMBRES DU GROUPE – PROJET -

- René BONNET - Personne qualifiée
- Francy BRETENOUX – Personne Qualifiée
- Marie-Joëlle CHARDAVOINE – UNSA
- Anne – Marie DELALEX – Charente Nature
- Christian DOUCET – Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l’Image
- Claude EICHELBRENNER – Personne Qualifiée- **rapporteuse**
- Pierre FARGE – Fédération des MJC
- Monique KNAPP – CIDFF
- LAGARDE Lucienne – Mairie de Mornac
- Monique LASSALLE-BUSSAC – Personne qualifiée – **co-animatrice**
- Christian LISOIE - Elu - Mairie St Saturnin
- Jean-Claude MÉNARD – Personne qualifiée - **animateur**
- Ghislaine MEVEL – Personne qualifiée
- Yves NARDON – Association des Cyclotouristes Angoumoisins
- Jean-Noël PAQUIER – Personne Qualifiée-**rapporteur**
- Jean-Michel PASCAL – Élu - Mairie Gond-Pontouvre
- Denis PEAUCELLE – Personne Qualifiée
- Christian RÉ – Personne Qualifiée
- Gérard ROBIN – Personne qualifiée
- François TARDIEU – Conseiller Municipal – Magnac-Sur-Touvre
- Thami ZEGHLOUL - Université



Conseil de Développement du GrandAngoulême
25, Bd Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
Tél : 05 45 93 08 28 Fax : 05 45 38 69 85
Courriel : conseildedeveloppement@grandangouleme.fr
Site : www.codevgrandangouleme.fr